

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

OBJET : Offre d'emploi - Travaux publics/journalier et préposé au déneigement (Poste permanent – temps plein)

Nature du travail :

Sous la supervision du directeur des Travaux publics et du contremaître, la personne retenue aura à exécuter diverses tâches d'entretien et de réparation du domaine public. Sans s'y limiter, voici quelques-unes d'entre elles :

- procéder à l'entretien du réseau routier;
- participer aux travaux de déneigement des rues et stationnements de la Municipalité;
- effectuer des travaux de maintenance des véhicules et équipements municipaux;
- assurer l'entretien des parcs, espaces verts et bâtiments municipaux;
- effectuer divers travaux manuels;
- effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences :

La Municipalité recherche une personne polyvalente, autonome, dynamique, capable de travailler en équipe et ayant le sens de l'initiative.

La personne doit :

- avoir une bonne capacité physique;
- avoir des connaissances de base en mécanique, électricité, plomberie et autres domaines d'entretien d'infrastructures municipales;
- détenir un permis de conduire de classe 3 avec mention FM ou **être disposé à l'obtenir**;
- avoir de l'expérience dans des opérations de déneigement avec camions ou machineries lourdes (un atout);
- détenir une formation de santé et sécurité sur les chantiers de construction (un atout).

La personne retenue devra être disponible pour assurer les périodes de garde (règle générale : 1 semaine sur 5) ou effectuer, le cas échéant, des travaux d'urgence.

Statut et rémunération :

Poste permanent à temps plein 40 heures/semaine.

- l'horaire d'été est de **4 jours et demi par semaine**.
- l'horaire d'hiver pourra être de jour, de soir ou de nuit selon la température.

Le salaire sera établi selon la classification de la convention collective en vigueur pour l'année 2022 (échelle se situant entre 20.12 \$/heure et 24.90 \$/heure + une prime lors des travaux de déneigement) en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux, notamment une assurance collective, REER, congés personnels, vacances, etc.

L'entrée en fonction est prévue dès que possible.

Procédures de sélection :

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae **avant le 16 septembre 2022 à 12 h** à l'attention de :

François Larose
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover
4055, rue Principale
Saint-Cyrille-de-Wendover (Québec) J1Z 1C8

Courriel : travauxpublics@steyrille.qc.ca

Note: Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

- Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.